

UN TOURNANT ?

Au moment où, selon la formule consacrée, nous mettons « sous presse » ce dernier numéro de l'année 2021, s'ouvre à Lyon et à Paris le premier festival Netflix Film Club. Cet événement devait être plus important, plusieurs salles de cinéma ayant été sollicitées, mais devant la réaction unanime de la profession Netflix a renoncé, et s'est tourné vers deux des « musées » du cinéma, la Cinémathèque Française et l'Institut Lumière, qui tiendront cette édition du 07 au 14 décembre. Voici donc une situation paradoxale, où ceux qui ont en charge la sauvegarde des films acceptent ce que la profession refuse unanimement. Dans le même temps à Paris, Amazon Prime Vidéo ouvre un vidéo club éphémère à Paris du 09 au 12 décembre. Pour compléter ce paysage on annonce la sortie de France Télévision d'une première coproduction avec Amazon Prime Vidéo d'une série intitulée « Cœurs noirs », et cela alors que se poursuivent les négociations sur la chronologie des médias. Même si nous réprouvons comme toute la profession ces entrées de grandes entités financières, dont l'intérêt pour la culture se mesure par le volume des rentrées monétaires, nous sommes bien obligés de constater que nous entrons dans une nouvelle période de l'organisation et du financement du cinéma. On peut dès lors craindre que la formule d'André Malraux ne devienne : le cinéma est une industrie, et par ailleurs un art. Dans ces conditions que deviendra le cinéma actuel, qui existe en France dans un contexte législatif et réglementaire qui organise l'action d'un réseau de créateurs, de distributeurs et d'exploitants, grâce à qui le cinéma français est l'un des plus créatifs au monde, et peut compter sur l'un des publics les plus cinéphile.



Retour sur LES ETATS GENERAUX DES CINEMAS ITINERANTS des 04 et 05 novembre



« en prélude au Arras film festival cette manifestation a permis à un peu plus de 90 participants de faire le point sur l'état du cinéma itinérant et des circuits après cette période 2020/2021 particulièrement troublée; parmi eux, les représentants des exploitants de l'itinérance étaient naturellement les plus nombreux, une cinquantaine de personnes issues de 38 circuits, soit 55% des adhérents de l'ANCI. Plusieurs institutions ont pris part aux débats, comme le Centre national du cinéma, le Ministère de la culture, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), et quelques autres... Toutes ont rappelé et souligné le rôle majeur que jouent les circuits itinérants dans l'animation culturelle des territoires, en particulier ruraux, la défense du cinéma de qualité et le maintien du lien social dans les villages, ainsi que l'action importante menée en matière d'éducation aux images. »

Une présentation de l'Etude des publics des cinémas itinérants a été faite par Benoît Danard, directeur des études et statistiques et de la prospective au CNC. Cette étude fait notamment une présentation chiffrée de l'activité des circuits itinérants.

D'après l'étude* réalisée en 2015 par l'ANCI portant sur les statistiques 2014 du CNC, on dénombrait 97 circuits itinérants, soit 5,4% des établissements cinématographiques français. Déployés sur 1762 points de projections, les circuits couvrent 4,8% des communes françaises. 47% des circuits sont classés « Art et Essai ». Les circuits itinérants offrent annuellement 34 226 séances pour 1 257 182 spectateurs. Le prix moyen d'une entrée se situe à 3,91€. Un prix du billet qui facilite l'accès pour tous.

*Le cinéma itinérant en France – Étude 2015, disponible sur le site www.cinema-itinerant.org/ressources

Nos amis de l'ANCI annonce qu'un compte rendu plus complet des Etats généraux 2021 fera l'objet du prochain numéro "d'itinérance(s) Ciné", qui paraîtra en janvier prochain et sera également publié sur leur site.



Mais vous pouvez d'ores et déjà retrouver l'enregistrement de la table ronde « Comment rebondir après la crise sanitaire et rester essentiels ? » à cette adresse :

<https://www.cinema-itinerant.org/2021/11/21/etats-g%C3%A9n%C3%A9raux-arras-2021/>



UNE PAGE VIENT DE SE TOURNER DANS L'HISTOIRE DU MOUVEMENT CINE-CLUB. LE 18 OCTOBRE DERNIER, JANINE BERTRAND EST DECEDEE. DEPUIS LA LIBERATION, ELLE A ETE UN ELEMENT IMPORTANT DE L'HISTOIRE DU MOUVEMENT CINE-CLUB. POUR MIEUX COMPRENDRE CE QUE JANINE REPRESENTAIT POUR NOUS TOUS, VOICI UN TEXTE DE DOMINIQUE PAÏNI, AINSI QUE LE COMMUNIQUE QUE NOUS AVONS PUBLIE.

* PHOTO ARCHIVES FAMILIALES *

Une grande militante de la cause ciné-club, Janine Bertrand, directrice et fondatrice de la Fédération des ciné-clubs INTER-FILM, est décédée. A 90 ans dépassés mais tellement pleine de vie jusqu'à son dernier souffle. C'était une femme admirable de courage, très cultivée, l'amie proche de Luchino Visconti et de Patrice Chéreau et de tant d'autres cinéastes et beaucoup de cinéphiles de ma génération, dans les années 60, ont rencontré des « idoles » de leur passion grâce à elle. J'ai rencontré et connu ainsi par les stages qu'elle organisait ou les ciné-clubs qu'elle administrait et programmait, les Jean Eustache, les Jean Daniel Pollet, les François Truffaut, les Chris Marker et tant d'autres... Des films majeurs de la modernité furent accessibles ainsi que les auteurs eux-mêmes, grâce à elle et à la dynamique administration de sa petite structure associative. Je voudrais qu'éventuellement il y ait une information et un mot journalistique dans vos pages (informatiques ou papier) pour saluer son immense courage, sa passion, la dimension « politique » de son infatigable activité au service de celles et ceux (dont moi !) qui ont été, lors de ces soixante dernières années, dévoré(e)s par l'envie de montrer des films et d'en parler, de les critiquer, de les aimer et de les défendre. Elle a été longtemps soutenue par son époux, Guy Bertrand et son fils Fabrice, tout aussi érudits et combattants pour le meilleur de l'art du cinéma. Des militants de ciné-club à travers la France l'ont aimée. Je dois à Janine une part de ce que fut mon engagement cinématographique et ma culture nourrie par celui-ci.

Dominique Païni

La vie militante ne connaît pas de fin.

La disparition de notre très chère amie Janine Bertrand ne fera pas vaciller l'engagement de chacun des ciné-clubs membres d'Inter Film, c'est ce qu'elle a réussi à transmettre, et c'est là le réconfort que ses amis trouveront en voyant se poursuivre cette volonté de partage et de découverte des cinématographies. Certains d'entre nous ont connu Janine de longue date et personnellement. D'autres l'ont connu lors de ses nombreuses participations à nos rencontres. Elle se caractérisait par son opiniâtreté, et était admirée même pour cela. Cet hommage ne sera pas quantitatif et ne procédera pas de la longue énumération de toutes ses actions. Les plus anciens chez nous, qui ont agi avec elle, n'ont pas le cœur à retracer ces combats pour l'instant. Ce qu'ils veulent, et ce que nous voulons tous dire ici aujourd'hui, c'est la valeur d'une vie militante, qui ne s'arrête pas avec la mort. Il est important de voir qu'un parcours comme le sien est encore une référence pour le monde cinématographique. En témoignent l'hommage du CNC, l'article du Monde, et l'hommage rendu par Président de la Fédération des Cinémas Français, Richard Patry, lors des Etats Généraux de cinémas itinérants. Bien d'autres hommages lui sont rendus par tous les cinéphiles, professionnels comme spectateurs. Nul doute que son mari Guy et son fils Fabrice, compagnons fidèles de son action, poursuivront sa tâche de maintien de l'esprit ciné-club auquel le monde du cinéma doit tant.

Territoires et Cinéma

UN HOMMAGE LUI SERA RENDU LE 31 JANVIER 2022 DANS UNE SALLE DE CINEMA OU ELLE AVAIT PARTICIPE A LA CREATION ET A L'ANIMATION DU CINE-CLUB MONTPARNASSE, EN 1949, LE STUDIO RASPAIL. Cette salle n'est plus exploitée en commercial, mais continue à être un lieu ciné-club, celui Cinéphiles de la Poste et d'Orange. Nous publierons sur notre site en janvier prochain le programme exact de l'hommage dès qu'il sera arrêté, ainsi que les films qui seront projetés à cette occasion.

Alors que le cinéma se débattait dans la situation créée par la pandémie, Netflix a annoncé son intention d'ouvrir un Festival du 07 au 14 décembre, en organisant dans une série de salles de cinéma la présentation d'un certain nombre de ses productions. Cette initiative a immédiatement suscité de vives réactions de la profession, ce qui a conduit les organisations à repréciser leurs positions en particulier celles des salles de cinéma. Nous en présentons quelques-unes ci-après, notre position demeurant bien entendu identique : il existe certes plusieurs canaux pour diffuser l'image animée, comme il existe plusieurs moyens de présenter d'autres créations artistiques, pièces de théâtre diffusées en DVD, par la télévision, ou bien sûr par leur publication. Quant aux arts plastiques, ils sont présentés dans les musées, mais également par des reproductions qui ne tiennent que rarement compte de leurs dimensions. Mais de même qu'une pièce de théâtre est faite pour être représentée dans un théâtre, un film est destiné à l'être dans une salle de cinéma.

Revenons maintenant aux POSITIONS DE LA PROFESSION A PROPOS DU FESTIVAL NETFLIX :



• La FNCF - Fédération des Cinémas Français - rappelle que « Depuis de nombreux mois, l'ensemble des organisations professionnelles du cinéma

ont noué un dialogue avec les différentes plateformes et particulièrement Netflix en vue qu'elles contribuent au financement de la production française, dans le cadre du décret SMAD, et qu'elles s'insèrent dans la chronologie des médias comme tous les autres diffuseurs. (...) « La FNCF appelle Netflix à renoncer en toute responsabilité à son projet en salles de cinéma, en cohérence avec les discussions nouées avec l'ensemble des professionnels depuis 18 mois, et dans la perspective de la signature apaisée d'un accord collectif. Elle appelle chacun, notamment au sein de l'exploitation, à la responsabilité pour ne pas mettre en péril les fondements de l'écosystème sur lequel est construit notre secteur, en particulier la chronologie des médias, et ne pas contribuer à fragiliser plus encore les autres acteurs de la profession, en particulier les distributeurs. »



• L'AFCAE - Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai - « L'ambition de ce "festival" n'est pas la simple programmation de quelques films sur quelques séances. Ce projet a une forte dimension symbolique et politique. Il s'agit de faire la promotion d'une plateforme. L'ambition mondiale et massive de Netflix est de diffuser de manière exclusive des séries et des films en sacrifiant délibérément la possibilité de valoriser ces titres lors d'une véritable sortie sur grand écran. Sans vision collective du public en salle et sans la plus-value sociale et artistique que cela représente. Et ce n'est pas une poignée de projections en festivals, cinémathèques ou cinémas qui y changeront quoi que ce soit. Le projet de Netflix est de développer un rapport compulsif et consumériste aux "produits audiovisuels" avec comme caution la signature de quelques œuvres de grands noms du cinéma international. »



• Le GNCR - Groupement National des Cinémas de Recherche – «Le GNCR et les membres de son réseau se félicitent que les salles Art & Essai qui devaient participer au Festival d'avant-premières Netflix Film Club aient finalement renoncé à apporter leur soutien à une manifestation qui s'apparente à la promotion d'une plateforme numérique qui a systématisé la privatisation des films et a déjà largement profité de la fermeture prolongée de nos salles. C'est, par ailleurs, autant d'écrans qui pourront exposer les films de la diversité proposés par nos partenaires distributeurs et éditeurs de films.



• L'ACID - Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion « Quoiqu'on pense des productions de Netflix, elles n'ont rien à voir avec du cinéma. Si se payer la griffe d'un-e cinéaste peut « faire cinéma », ça ne fait pas du cinéma. Ça n'a rien à voir. Au bout du compte, le « contenu » sera présenté sur un étalage qui offre indifféremment ad nauseam télé-réalités, séries, reportages, dans une logique implacable de saturation, voire d'étouffement du consommateur. À partir de là, présenter ces films en salle comme s'ils relevaient du cinéma, faire de la salle une simple vitrine, c'est avoir renoncé au cinéma lui-même comme forme d'art et espace de rencontres. C'est ne plus y croire. C'est ne plus croire au spectateur et à son regard. C'est avoir peur de ce que le cinéma pourrait nous amener à découvrir : la part d'altérité en nous-mêmes, l'ouverture à ce qui n'est pas nous, et le goût de cette ouverture. »

FINALEMENT SEULS LA CINEMATHEQUE FRANÇAISE ET L'INSTITUT LUMIERE DE LYON ONT ACCEPTE D'ORGANISER UN FESTIVAL NETFLIX, CE QUI N'A PAS MANQUER DE PROVOQUER D'AUTRES REACTIONS, EN PARTICULIER CELLE DU GNCR :



• Quant à la SRF - Société des Réalisateur de Films - elle a déclaré « Nous, cinéastes, tenons à exprimer notre incompréhension de voir ces deux symboles de la cinéphilie que sont La Cinémathèque française et l'Institut Lumière permettre à Netflix d'organiser à compter de ce jour, dans leurs salles, une "rétrospective" de ses productions. Nous pensions ces mises à l'honneur destinées aux personnalités ou structures qui avaient fait preuve d'un engagement long, profond ou varié envers le cinéma. Nous pensions que ces lieux étaient les viviers de l'indépendance, de la diversité et de la politique des auteurs. »



• Le GNCR - Groupement National des Cinémas de Recherche – «Nous nous étonnons, néanmoins, du maintien de cette manifestation promotionnelle dans deux institutions dédiées au 7e art. (...) À quand la grande bannière Netflix sur les édifices de la Cinémathèque et de la Fondation Lumière, à l'image de celle du groupe ACOR sur le Palais Omnisport de Paris Bercy !?»

• Par ailleurs, Alain Sussfeld, Directeur Général d'UGC, a déclaré lors des Rencontres de l'ARP : «Je suis assez radicalement scandalisé de la position» [celle de la Cinémathèque et de l'Institut Lumière] «Je ne pense pas que c'est de leur responsabilité que de rentrer dans cette pratique», le mini-festival alimente «la confusion entre diffusion audiovisuelle et diffusion cinématographique».



DÉFIGURATIONS DE FILMS PAR DES INSERTIONS PUBLICITAIRES : JEAN-PIERRE SUEUR POSE UNE QUESTION A MADAME LA MINISTRE

À la suite des alertes lancées par l'association «Territoires et cinéma», Jean-Pierre Sueur a interpellé Madame la Ministre de la Culture par une question écrite sur le développement de la défiguration de films par des insertions publicitaires en raison de la multiplication des canaux de diffusion et de l'acquisition de catalogues de films par des entreprises extra-cinématographiques :

Développement des défigurations de films par des insertions publicitaires • Question n° 25221 adressée à Mme la Ministre de la culture • Le : 04/11/2021 • Question : M. JP Sueur appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la préoccupation exprimée par l'association « Territoires et cinéma » quant au respect dû aux films « défigurés par des insertions publicitaires ». Cette association craint qu'en raison du fait que « les canaux de diffusion de films se multiplient » et que « des entreprises extra-cinématographiques acquièrent des catalogues de films », le film « devienne un simple produit d'appel pour les produits de consommation courante ». Il lui demande quelles dispositions elle compte prendre pour éviter une telle défiguration des films par des insertions publicitaires et veiller à ce que l'article L. 214-5 du code du cinéma et de l'image animée soit strictement appliqué.

CNC : CREATION DU SERVICE ATTRACTIVITE

Ce service de l'attractivité, localisé à la Direction du numérique déjà en charge du soutien aux industries techniques et du pilotage du Crédit d'impôt international, s'est mis en place au 01er novembre. Mathieu RIPKA en est le Directeur. Le communiqué du CNC précise que ce service «*bénéficie pleinement du soutien technique et juridique apporté par toutes les autres directions du Centre, en particulier la Direction de la communication qui dispose désormais de ressources dédiées aux enjeux internationaux.*» «*Ce nouveau cadre organisationnel permettra la mise en place de nouvelles actions dotées de 800k€ supplémentaires financés par les crédits du plan de relance : le lancement d'une campagne de promotion de l'attractivité dès le début de l'année 2022, le renforcement d'une représentation permanente à Los Angeles et l'extension du champ d'intervention des actions de promotion au jeu vidéo en plus du cinéma et de l'audiovisuel.*»

EUROPE GUIDE INTERACTIF FINANCEMENT CULTURE ET CREATION

La Commission européenne a lancé le 29/11 un guide interactif recensant toutes les possibilités de financement au niveau de l'UE pour les secteurs de la culture et de la création. **CulturEU** rassemble 75 possibilités de financement relevant de 21 programmes différents. L'outil interactif en ligne permet d'orienter toute entité culturelle européenne vers le soutien financier le plus approprié.

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_6292



L'APPEL ISI 1-2022, FINANCE PAR LE MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES



Les projets devront obligatoirement répondre à l'un des deux axes suivants :

- Axe 1 - Actions d'échanges et/ou de sensibilisation à l'interculturalité et à la solidarité internationale, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), sans lien immédiat avec un projet de départ ou d'accueil de jeunes dans le cadre des dispositifs JSI ou VVSI.
- Axe 2 - Actions en lien avec un projet de départ ou d'accueil de jeunes dans le cadre des dispositifs JSI ou VVSI. L'appel à projets est doté d'une enveloppe globale de 400 000 €. La subvention accordée pourra atteindre jusqu'à 4 000 € maximum par projet retenu. Elle ne devra pas représenter plus de 60 % du budget global de l'action. **Date limite de dépôt : 12 janvier 2022.**

Un webinaire ISI, ouvert à tous aura lieu le 14 décembre 2021 de 12h à 13h : <https://framaforms.org/webinaire-isi-1-2022-14122021-12-13h-1637071415>

Plus d'information sur le site du FONJEP sur l'appel ISI 1-2022 <https://www.fonjep.org/solidarite-internationale/initiative-pour-la-solidarite-internationale-isi>

Et pour poursuivre sur Netflix... Signalons aussi que **Le Monde** du 30 novembre a publié un remarquable article sur «*Comment Netflix ébranle l'audiovisuel mondial*». Ce dossier présente de nombreuses informations, en particulier un état des plateformes.



Petit détail technique : NOTRE CHANGEMENT DE NUMERO DE TELEPHONE
Vous pourrez nous joindre désormais au 01 89 33 66 46 (en lieu et place du 01 43 20 29 29)



ARP RENCONTRES CINEMATOGRAPHIQUES AU TOUQUET-PARIS-PLAGE 03, 04 ET 05 NOVEMBRE

Pierre Jolivet, Co-Président de L'ARP a positionné l'organisation dans les débats actuels – Extraits :

♦ « Ces Rencontres ont été riches d'enseignements. Le monde change, et vite ! Les confinements et l'avènement des plateformes américaines, ces deux phénomènes concomitants, ont déclenché un véritable séisme ♦ Nos Rencontres ont fait apparaître la faiblesse, depuis des années, de la présence de la culture dans les projets présidentiels. Alors que nous savons tous que la culture est le lien vital indispensable à la démocratie et que notre pays est avant tout un pays de culture. C'est dans cette direction que nous tenterons donc d'être omniprésents dans le débat présidentiel qui s'annonce ♦ Quant au cinéma, qui reste le cœur de nos préoccupations, nous avons tenu à ce que la question de la pérennité de l'indépendance soit le centre des réformes en cours au CNC. L'avenir de l'indispensable liberté d'expression, avec ce qu'elle a d'éternellement moderne, passera par l'invention de systèmes privilégiant la distribution indépendante, l'exportation indépendante, la production indépendante. ♦ Quant à la régulation de l'entrée des plateformes dans le financement du cinéma français, qui induit une nouvelle chronologie des médias, elle est un enjeu fondamental. ♦ Comme le Gouvernement français qui, il faut le rappeler, est à l'origine de la Directive SMA au niveau européen, nous nous battons pour que cette arrivée des plateformes induise une augmentation du financement de notre création cinématographique et une meilleure exposition de la diversité sur les écrans. ♦ En cette période de campagne présidentielle au cœur d'une Europe et d'un monde bouleversé et soumis à de multiples tensions, la culture, arme de construction massive et l'éducation nous semblent les seules réponses d'avenir, concrètes et positives. » • (RE)VOIR LES DEBATS : • LA CULTURE : ACTIF STRATÉGIQUE POUR L'EUROPE ? • QUELLE CRÉATION INDÉPENDANTE DEMAIN ? • QUELLE POLITIQUE CULTURELLE DEMAIN ? • CINÉMA - DIFFUSEURS : QUELLE NOUVELLE DONNE ? • <https://rc.larp.fr/fr/accueil/suivez-les-rencontres-en-direct>